



## 1 - OBJET

**1.1 - GÉNÉRALITÉS** : L'ESH44 a pour but d'offrir à ses adhérents la possibilité de pratiquer l'ensemble des disciplines sportives ouvertes aux personnes en situation de déficience motrice, visuelle ou auditive. Elle permettra également aux dirigeants et aux bénévoles engagés dans l'accompagnement des pratiquants et l'organisation des activités de se licencier auprès de la Fédération Française Handisport.

L'engagement au service du sport pour les personnes en situation d'handicap sera poursuivi par tous les adhérents dans le respect de nos valeurs de générosité et d'humanisme.

Cette association est affiliée à la FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT et à ses organes décentralisés (Comité Régional Handisport des Pays de la Loire, Comité Départemental Handisport de Loire-Atlantique).

Elle s'engage à respecter les statuts, le règlement intérieur, le règlement disciplinaire (en particulier contre le dopage) et les autres règlements adoptés par la Fédération Française Handisport et/ou ses organes décentralisés.

L'association s'interdit toute activité, discussion ou manifestation contraires à l'objet de ses statuts, en particulier lorsque celles-ci présentent un caractère confessionnel, politique ou racial. Elle s'interdit aussi toute discrimination concernant ses adhérents et en particulier leur handicap.

**1.2 - SPÉCIFICITÉS DE L'ESH44** : L'association regroupe les pratiquants de Loire-Atlantique. Créée en 2012 par Camille NOBLET et François ANCÉ sous l'impulsion - et avec l'assistance - du Comité Départemental Handisport de Loire-Atlantique, elle a développée une pratique handisport sur la métropole nantaise, puis en 2022 a ouvert une activité similaire sur le pays d'Ancenis.

Elle propose la pratique de la boccia, de sarbacane et du "multi-sport", majoritairement auprès de jeunes en institut spécialisé. Des activités "multi-sport" sont initiés (fléchette pendulaire, basket-fauteuil, parcours DV, boxe, escalade en salle, judo, para-escrime, ...) en fonction de la demande.

Des actions de sensibilisation, incluant une pratique effective, sont menées auprès de publics scolaires (collèges et lycées).

Marginalement l'ESH44 accueille aussi des juges et des arbitres bénévoles œuvrant au sein de la FFH qui ne souhaitent pas être licencié dans un club de leur discipline (suspicion d'intérêts).

## 2 - FORCES

L'ESH44 est l'un des clubs de Loire-Atlantique ayant en 2024 le plus grand nombre d'adhérents (88). Son développement, rapide et important, est lié à une excellente image, particulièrement due aux qualités professionnelles de son encadrement.

L'ESH44 a noué des relations pérennes de coopération et de confiance avec des instituts spécialisés, tant sur Nantes qu'à Ancenis.

Les bonnes relations avec les collectivités (mairie, OMS, communauté de communes) permettent un accès aisé aux équipements sportifs (gymnases).

### 3 - FAIBLESSES

L'ESH44 peine à recruter des personnes pour étoffer son comité directeur, l'essentiel de travail associatif étant assuré par son président et son trésorier. Vu que la majorité des pratiquants sont en institut, l'ESH44 a peu de contacts avec les parents (ceux-ci pourraient s'investir dans la gestion du club). Les éducateurs des instituts accueillant nos jeunes adhérents ne sont pas intéressés pour prendre des responsabilités au sein du club.

### 4 - OBJECTIFS À COURT TERME

Début 2025, la délégation du para-escrime a été transférée de la Fédération Française Handisport vers la Fédération Française d'Escrime. L'ESH44 avait durant les saisons sportives antérieure une activité (les samedis matin sur Nantes) de para-escrime : Celle-ci sera pour la saison 2025-2026 rattachée à un club d'escrime local (perte d'une dizaine de licenciés).

Nous n'envisageons pas - à court terme - de créer de nouvelles pratiques sur un territoire non encore pourvu : Il existe sur la métropole nazairienne et sur la côte atlantique des clubs offrant une pratique similaire, et peu de demandes exprimées vers Chateaubriant.

L'ouverture de futurs nouveaux créneaux est conditionnée par l'émergence de nouvelles sources de financement couvrant les dépenses (intervention d'éducateur sportifs) inhérentes.

### 5 - OBJECTIFS À MOYEN TERME

A plus long terme, nous chercherons à proposer à nos adhérents d'autres disciplines sportives complémentaires.

L'ouverture d'un deuxième créneau horaire, dans le même gymnase (terrain de boccia tracé au sol) sur Ancenis est à l'étude en 2026 ...

### 6 - RESSOURCES

**6.1 - RESSOURCES HUMAINES** : L'ESH44 possède un réseau de professionnels diplômés qu'elle emploie en tant qu'éducateurs sportifs. Néanmoins nous prospectons pour étoffer ce vivier, en particulier vers de nouvelles compétences sur des disciplines sportives complémentaires.

**6.2 - RESSOURCES FINANCIÈRES** : L'ESH44 est bénéficiaire de dotation en matériel venant du Conseil Départemental de Loire Atlantique, de la Fédération Française Handisport (DVT), mais aussi de dotations textiles offert par des partenaires privés.

Nous sollicitons nos adhérents (et par "ricochet" leur entourage !) pour qu'ils nous gratifient de "dons aux œuvres", déduction fiscale à la clé (66% du don).

De même l'ESH44 entretient de bonnes et cordiales relations avec des organismes caritatifs (ROTARY, LION'S) et en obtient ainsi des dons ponctuels ciblés (achat de matériel sportif).

De plus l'association a répondu à des appels à projets venant d'entreprises privées, et qui a permis d'obtenir du mécénat couvrant des achats de matériels sportifs.

### 7 - CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'ESH44 juge son activité sur le nombre de licenciés comptabilisés chaque année, mais aussi sur la bonne gestion financière mesurée par un bilan et des comptes de résultats positifs et en augmentation régulière.